



Sauvons le Civam du Finistère !

Depuis plus de 20 ans, le **Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère (CIVAM 29)**, association loi 1901, réunit des paysans et paysannes, actrices et acteurs ruraux pour un développement durable et solidaire du monde rural finistérien.

Mouvement d'éducation populaire, le CIVAM du Finistère œuvre à renforcer les capacités d'initiatives des agriculteurs et des ruraux pour maintenir des campagnes vivantes et accueillantes.

Nous souhaitons promouvoir et développer une agriculture autonome aux niveaux économique, social et écologique.

Le Civam 29 est aujourd'hui piloté par un conseil d'administration de 12 personnes, porteurs.es de projet, paysan.nes et ruraux, au service de 135 adhérents dont 5 magasins de producteurs. Nous sommes appuyés par 4 salarié.es.

L'autonomie paysanne

L'autonomie paysanne, qu'elle soit technique ou décisionnelle, est une valeur que nous portons et qui infuse de manière systématique toutes nos actions.

Cette autonomie est, à notre sens, la capacité à faire ses choix et à guider son existence aussi bien que la volonté de réfléchir aux ressources extérieures dont nous dépendons pour notre activité agricole, ressources génératrices de coûts économiques et environnementaux importants. L'autonomie est un désir de reprise en main directe de nos conditions matérielles d'existence par la maîtrise des coûts et des moyens de production, et vise à augmenter la valeur ajoutée dégagée par l'ensemble du système plutôt que de toujours chercher à augmenter les volumes produits.

Cette autonomie paysanne passe par l'observation des milieux et par l'utilisation des ressources offertes par les écosystèmes. Elle passe par la réduction, au maximum, des engrais, produits phytosanitaires, carburants et intrants de synthèse. Elle passe aussi et surtout par une autonomie décisionnelle des paysans et paysannes sur leurs fermes dans leurs choix, leurs projets.

C'est dans cette visée politique que le Civam du Finistère a choisi de s'insérer et d'œuvrer.

Ce que nous faisons

Au fil des ans, le Civam du Finistère s'est érigé en acteur incontournable du monde agricole et rural. Nous travaillons sur 4 axes, définis collectivement par les adhérents :

L'installation et la transmission d'activités résilientes : faciliter l'accès au métier

Le CIVAM 29 accompagne des porteurs et porteuses de projet par des rendez-vous individuels et des formations collectives à réfléchir et configurer leurs projets d'installation en toute autonomie. Depuis 2015, nous faisons parti du dispositif d'accompagnement PPP à l'installation et sommes labellisé par le ministère de l'agriculture. Nous accompagnons en majorité des personnes en reconversion professionnelle et non issues du milieu agricole, l'objectif est de faciliter l'accès du plus grand nombre au milieu agricole. Nous accompagnons également les agriculteurs et agricultrices en fin de carrière dans leur projet de transmission de ferme. Enjeu principal dans les campagnes puisqu'un agriculteur sur trois va partir en retraite et céder sa ferme et ses terres dans les années à venir.

Les systèmes de production autonomes et économes

Le CIVAM 29 accompagne des groupes de paysan.ne.s en stimulant leurs échanges de pratiques et réflexions pour favoriser l'autonomie des fermes et l'utilisation des ressources de la ferme (valoriser les espaces semi-naturels par le pâturage, conduite de l'arbre fourrager pour les vaches, autonomie alimentaire des volailles en plein air, formation à la pratique de la traction animale agricole, formation sur la transformation fermière...).

Multifonctionnalité des systèmes

Le Civam 29 accompagne la création de lieux de commercialisation collectifs, la mise en place d'accueil social sur les fermes ou encore par l'animation et la diffusion de réflexions agricoles dans les milieux ruraux auprès des habitants et des habitantes mais aussi d'associations en lien avec les questions alimentaires (secours catholique, CCAS, secours populaire, centre sociaux...)
Nos fermes sont loin de n'être que de simples outils de production agricole, elles sont d'utilité sociale. En effet, elles travaillent à la vitalité de leurs territoires en créant une économie, des emplois salariés et des lieux de sociabilité.

Qualité de la relation humaine, qualité de vie au travail

Le Civam 29 accompagne les relations humaines sur les fermes dans le cadre des installations en collectif, du travail en couple, de la relation entre les cédants et repreneurs lors d'une transmission de ferme, de l'entrée ou la sortie d'un.e associé.e... Nous proposons aussi des ateliers et formations liées à la qualité de vie au travail en agriculture, enjeux primordial quelque soit les systèmes. La formation "Préserver son dos" ou l'atelier "Faire un pas de côté: mieux vivre son métier" permettent ainsi de prévenir les souffrances physiques et psychologiques du travail paysan.

Ces axes de travail s'inscrivent dans une échelle plus large puisque le Civam 29 est affilié à la Fédération Régionale des Civam de Bretagne, et également à Réseau CIVAM qui fédère depuis 60 ans 129 groupes pour 13 000 adhérents à travers la France. Il fait donc partie d'un mouvement massif pour l'autonomie paysanne et les campagnes vivantes.

Une existence mise en danger du fait de notre situation financière

La dynamique de l'association a rarement été aussi forte.

Nos actions touchent 4 à 5 fois le nombre d'adhérents, soit plus de 600 personnes par an. Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter triplé en 7 ans. Le conseil d'administration est dynamique et se renouvelle, par l'arrivée de paysans et paysannes motivés et actifs. Notre travail sur l'accueil social est reconnu par les institutions, nos formations à l'installation agricole sont remplies et sur liste d'attente, les magasins de producteurs se développent, nous sommes sollicités sur les questions d'accès à l'alimentation et sur les PAT (plans alimentaires de territoires) par de nombreuses collectivités.

Les thématiques du CIVAM 29 semblent être en prise avec les attentes sociétales et les enjeux d'avenir.

Pourtant aujourd'hui, l'activité de l'association est gravement mise en danger par sa situation financière.

Cette année 2022 s'annonçait difficile mais passable, elle est devenue, en quelques jours, critique. Nous avons eu des refus de subventions importantes et pourtant bien engagées, ou des remises en cause de partenariats historiques. Ces décisions brutales, nous amputant de 50 000 euros sur l'année et intervenant fin mai, ne nous ont pas permis d'anticiper la situation.

Elles résultent de décisions politiques incompréhensibles au regard des enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain.

A ces décisions tardives s'ajoutent un environnement qui se complique sur le temps long : restriction des financements de formation des porteurs de projet par le fonds de formation des agriculteurs VIVEA, sous financement des actions d'accompagnements à l'installation par le ministère, réforme de la formation professionnelle qui alourdit le temps de travail sans compensation financière, sollicitation des collectivités sur les PAT dans des consultations sans prise en charge financière, cloisonnement des financements (social, agricole, alimentation...) alors que nos actions sont transversales, appels à projet qui ne prennent en charge que le salaire des salariés et excluant de fait les frais annexes (déplacement, ordinateurs, charges courantes...).

De manière plus concrète, sur un budget de 245 000 € annuel (revu au minimum), nous avons acquis 133 000 € de manière certaine. Sont encore en attente de réponse environ 40 000 € (réponse d'appel à projet mi juin). Il manque donc 72 000 à 80 000 € pour clôturer l'année. Nous n'avons actuellement pas de fonds de roulement associatif permettant de pallier un tel déficit et pour le moment nous ne voyons qu'une subvention exceptionnelle accolée à du chômage partiel qui permettrait de pallier ce manque.

Si nous ne trouvons pas d'ici mi-juin de quoi relever l'association, celle-ci entrera en procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire et pourrait être menacée de disparition.

Le fruit de décisions politiques assumées

La disparition d'une association est une chose, mais elle symbolise pour nous un choix, une orientation politique sur le modèle agricole souhaité dans le département et en région Bretagne.

Alors que le complexe agro-industriel assure une surproduction plus vaste que jamais, il est incapable, contrairement à l'argument légitimant son existence, de nourrir durablement tout le monde (plus de 7 millions de personnes à l'aide alimentaire en France).

Alors que nous prétendons bénéficier d'une alimentation "sûre et saine", c'est 26 millions de français et de françaises qui se déclarent insatisfaits et insatisfaites de leur nourriture.

Alors que nous prétendons tous les jours lutter contre le chômage, les fermes s'agrandissent inexorablement, le nombre de paysans diminue drastiquement.

Alors que les conditions d'existence matérielles et psychologiques de certains salariés et certaines salariées se dégradent, les possibilités d'une reconversion par l'accès à l'installation et l'autonomie se restreignent, les empêchant de devenir les paysans et paysannes de demain, pourtant nécessaires à la relocalisation de l'alimentation de nos territoires.

Alors que nous prétendons lutter contre le bouleversement climatique, les dégradations environnementales et l'effondrement de la biodiversité, nous laissons le modèle agricole responsable de ces dégradations se développer.

Le Civam 29 n'affrontera jamais ces enjeux tout seul et n'en a pas la prétention. Son action est locale et se base sur la volonté de ses adhérent.es. Son action est mineure, mais elle constitue une initiative pour proposer un espace de réflexions et d'actions à celles et ceux qui le veulent. Le réseau des Civam a toujours été ce laboratoire d'expérimentations et d'actions qui profite au monde agricole que ce soit au niveau local ou national.

Concrètement, que faire?

Cette initiative, en pleine croissance, a aujourd'hui besoin d'un soutien financier d'urgence. Il s'agit, collectivement, de tirer toutes les ficelles, d'aller frapper à toutes les portes afin de sauver non pas seulement le Civam 29, ses actions et activités, mais surtout de sauvegarder et rendre possible des espaces d'échanges pour les personnes qui souhaitent mettre en place des fermes autonomes et économes dans un milieu rural vivant et solidaire.

Si cet appel vous parle, si le Civam 29 vous a apporté, si vous considérez que son maintien dans le paysage finistérien est important et nécessaire, **vous pouvez agir en ce sens.**

Mobilisons nous individuellement et collectivement. Allons chercher cet argent, pour sauver le Civam à court terme et le rendre pérenne sur le long terme, sollicitons ensemble nos élus, nos pouvoirs publics.